

LE SECRET D'UNE TOMBE**TROISIÈME PARTIE****LE FILS**

Comme nous sommes loin du temps où saint Louis, roi de France créait d'après la légende, l'hospice des Quinze-Vingts, en faveur de trois cents chevaliers auxquels les Sarrazins avaient crevé les yeux.

Cela, nous venons de le dire, est une pure légende.

Rétablissons la vérité.

Plusieurs siècles avant saint Louis, les aveugles formaient déjà entre eux une sorte de société d'assistance mutuelle, dans laquelle chacun mettait sa personne et son avoir.

Ils se réunissaient dans un enclos du quartier Saint-Honoré, qui portait le nom de Champ-des-Pauvres.

Ils y avaient fait construire, sans ordre, des maisons qui les abritaient tant bien que mal. Pauvres, très malheureux, ils émurent saint-Louis, qui, à son retour de la septième croisade, frappé de retrouver sous les fenêtres de son palais la terrible affection qui avait décimé son armée en Egypte, s'attacha à devenir leur bienfaiteur.

Non seulement il agrandit leur maison, mais encore il leur fit construire une maison principale, —année 1254 ; il leur accorda des priviléges de toute nature et les soumit à des statuts. Il leur constitua une rente de trente livres parisis, qui représentait à cette époque une valeur de trois cent soixante francs ; il arrêta leur nombre à trois cents, d'où Quinze-Vingts, suivant le langage du temps ; il leur accorda le droit de franchise, le privilège de quêter dans toutes les églises de Paris, de faire prêcher des indulgences par tout le royaume.

C'est en 1779, sous Louis XVI, que les aveugles quittèrent leur antique demeure pour aller occuper ses bâtiments, rue de Charenton, qui sont aujourd'hui l'Hospice national des Quinze-Vingts.

Par suite de donations et de legs successifs, la fortune des Quinze-Vingts s'élève actuellement à environ six cent mille francs de rente.

Le nombre des aveugles internés est toujours de trois cents ; mais il y a, en dehors de l'hospice, environ deux mille pensionnés.

Sous l'administration de M. Alphonse Péphau, directeur actuel de l'Hospice national des Quinze-Vingts, il a été institué une clinique ophthalmologique où sont soignées toutes les maladies des yeux par des médecins spécialistes aussi dévoués que savants, où se font toutes les opérations si délicates concernant le précieux organe de la vue. On compte chaque année environ quinze mille malades qui viennent se faire soigner à la clinique de l'hospice.

Tout récemment, il a été adjoint à la clinique un pavillon d'isolement où sont traitées les maladies purulentes et infectieuses des yeux, lesquelles sont malheureusement contagieuses.

Puisque nous parlons des aveugles, cette catégorie des déshérités, si intéressants et si dignes d'intérêt, nous ne pouvons résister au désir de dire à nos lecteurs quelques mots de l'Ecole Braille, fondée à Saint Mandé, sur l'initiative de M. Alphonse Péphau.

A l'Ecole Braille sont reçus gratuitement des enfants aveugles des deux sexes, au-dessous de treize ans. A ceux qui sont, si peu que ce soit voyants, on cherche si non à rendre complètement la vue, mais au moins à étendre chez eux le rayon visuel.

Les enfants de l'école Braille reçoivent l'instruction primaire aussi complète que possible. A treize ans, d'élèves ils deviennent ouvriers et travaillent dans l'établissement où ont été aménagés de vastes ateliers parfaitement aérés.

Les jeunes ouvrières, avec des perles de couleurs variées, confectionnent de fort jolis bouquets et principalement des couronnes de toutes dimensions, destinées aux monuments funéraires des nécropoles.

Les jeunes ouvrières font tout ce qui concerne la vannerie, la brosserie, la corderie et tonnellerie dans tous les genres.

Les ouvrages fabriqués par les ouvriers et ouvrières aveugles se vendent selon les prix courants ; on vient les prendre dans les magasins de l'établissement par charretées et on les expédie par wagons sur tous les points de la France.

Quand l'administration de l'Ecole a prélevé sur le travail la somme fixée pour la regarde de l'entretien de chaque ouvrier, le reste du gain appartient à celui-ci et est placé, par les soins de l'administration, dans une caisse de prévoyance, qui constituera à chacun une pension viagère reversible sur le concordat ou les enfants mineurs.

Nous n'avons rien à ajouter pour faire ressortir les bienfaits de l'œuvre de l'Ecole Braille, qui doit sa fondation à la généreuse pensée d'adoucir le sort d'un certain nombre de ces infortunés, qui sont peut-être les plus intéressants parmi tous ceux qui ont à se plaindre de la destinée.

XXIII.—BOULEVARD DE CLICHY

Il faisait un beau soleil et, grâce à lui, la température avait encore un reste de tiédeur.

Il était neuf heures du matin.

No 34

La directrice de l'asile de nuit ouvrit doucement la porte de la petite chambre qu'elle avait donnée à Georgette. La jeune fille dormait encore d'un paisible et profond sommeil, ayant sur les lèvres un doux sourire qui racontait les enchantements d'un rêve.

La directrice contempla un instant cette charmante tête de vierge posée sur l'oreiller blanc, puis, plus doucement encore qu'elle n'était entrée, elle se retira en murmurant :

—Le doux sommeil de l'innocence !

Une heure plus tard elle revint, et, sans bruit encore, elle pénétra dans la chambre.

Mais Georgette venait de se réveiller.

—Eh bien, mon enfant, demanda-t-elle, vous êtes-vous bien reposée ?

—Oh ! oui, madame, et je ne sais comment vous remercier de tant de bonté que vous avez eue pour moi.

—Je n'ai fait pour vous, ma chère fille, que ce que je devais faire. Je suis déjà venue près de vous, mais vous dormiez si bien que je me suis aussitôt retirée dans la crainte de vous réveiller.

—Quelle heure est-il donc, madame ?

—Dix heures.

—Mon Dieu, comme j'ai dormi longtemps ! Oh ! pardonnez moi !

—Vous n'avez rien à vous faire pa donner, mon enfant ; n'est-ce pas le repos et le sommeil que l'on vient chercher dans cette maison ? Vous ressentez vous encore de votre fatigue d'hier ?

—Non, madame, je me sens parfaitement reposée.

—Allons, c'est bien, je suis contente.

Je vais vous laisser, continua-t-elle, et l'on va vous monter une tasse de lait sucré, que vous boirez dans votre lit, et ensuite vous vous leverez. Vous avez là tout ce qu'il faut pour faire votre toilette. Mais ne vous pressez point, nous n'avons pas hâte de vous congédier ; nous vous ferons déjeuner à midi, et c'est quand vous serez restaurée que vous pourrez quitter notre maison.

La directrice sortit et, bientôt après une femme de service apporta à Georgette la tasse de lait annoncée.

Tout de suite après avoir pris ce réconfortant, la jeune fille se leva et procéda à sa toilette. Elle avait achevé d'shabiller et s'était assise, n'osant pas sortir de la chambre, lorsque la bonne directrice reparut.

Georgette s'était vivement dressée debout. La dame lui mit un baiser sur le front.

—Quand vous êtes entrée ici, dit-elle, vous aviez les traits tirés, la figure extrêmement fatiguée, une grande paix ; à présent, il n'y paraît plus : les fraîches couleurs de la jeunesse sont revenues sur vos joues et vos beaux yeux ont repris leur clarté.

Après un silence, elle reprit :

—Je ne veux vous adresser aucune question, ma chère enfant, car ce que vous êtes, je le vois dans vos yeux ; tout, dans l'expression de votre regard et celle de votre douce physionomie, je lis la sérénité d'une âme pure qu'aucune mauvaise pensée ne peut ternir.

Vous m'avez dit que vous aviez des amis à Paris.

—Oui, madame.

—Où demeurent ils ?

—Boulevard de Clichy.

—Ce n'est pas près d'ici, mais il y a des omnibus qui y mènent et l'on vous conduira à l'un d'eux ; car je ne voudrais pas que vous fassiez ce long chemin à pied.

Elle ajouta avec son doux sourire.

—Vous pourriez vous égarer encore et je redoute aussi pour vous certaines rencontres désagréables.

Georgette la regardait ouvrant de grands yeux étonnés, qui semblaient dire :

—Est-ce que dans Paris, en plein jour, on a aussi quelque chose à craindre ?

Evidemment, elle pensait au grand danger qu'elle avait couru dans la nuit. Mais elle avait pris la résolution de ne parler à personne, pas même à Paul, du piège odieux dans lequel elle était tombée et auquel elle avait échappé comme par miracle.

—Ma chère enfant, dit la directrice, le sens de mes paroles vous échappe, mais plus tard, quand vous connaîtrez Paris, vous comprendrez ce que j'ai voulu dire. Avez-vous un peu d'argent sur vous ?

—Assez, madame, pour pouvoir prendre un omnibus.

—Alors, c'est bien, autrement, nous vous aurions donné pour payer votre place.

Très discrète, la bonne directrice ne chercha pas à savoir qui étaient ces amis que Georgette avait à Paris, ni à quelles occupations la jeune fille comptait se livrer dans la grande ville.

Très reconnaissante, très émue, Georgette, remercia vivement la directrice, disant qu'elle garderait éternellement le souvenir du bienveillant et affectueux accueil qui lui avait été fait dans la maison hospitalière.

On fit déjeuner la jeune fille, et il était près de deux heures lorsqu'au